



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville		
Date	Samedi 31 août 2019	Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 20 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	11	Nombre de course de qualification	Nombre total d'inscriptions	95/96
Pari mutuel	\$2,726,011			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal Stewart, David	Juge associé Walker, Craig	Juge associé Brethour, Fred
---	--------------------------------------	---------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau

Maple Leaf Trot – Canadian Pacing Derby – Simcoe Pace pour poulains de trois ans – 3 OSS Gold Divisions pour poulains ambleurs de 2 ans.

Brent Stone, le directeur des courses, et Tom Miller, l'administrateur des courses, sont présents ce soir.

Trevor Henry a été autorisé à se retirer de 4 courses.

Au cours de la Course 11, le #10, "Cinnabar Dragon", a fait l'objet d'un retrait pour inadmissibilité par les juges, car au maximum 45 jours francs avant l'heure de fermeture des inscriptions, le cheval n'a pas bénéficié d'une ligne de performance antérieure au tableau sans réserve. (Règle 11.01.02(f) de la CAJO).

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Enquête – Examen d'une infraction relative aux pylônes pour le #4, "Sports Obsession", (Jody Jamieson), dans le dernier droit, qui est arrivé en 4^e position. La vidéo montre que le #4 allait à l'intérieur d'un pylône, mais n'a pas gagné un avantage injuste. Aucune infraction à la règle sur les pylônes par le #4.

Vidéo pour l'enquête – <https://youtu.be/ctK4BEx8GZA>

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

David Miller (le #2 – Crystal Fashion) – a fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable, dans le dernier droit. Infraction à la politique en matière de la directive N^o.3-2019 et des règles 22.23.03(b), 22.23.05(a)(b). Sanction pécuniaire de \$680 et une suspension de conduite pour 6 jours consécutifs, de 15 à 20 septembre 2019, inclusivement. SB 51820.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Nouvel alcootest pour les conducteurs de cette course.

Course 11 – Rien à signaler.

Les juges feront le suivi avec Chris Christoforou (le #8 – Torrin Hanover) au sujet d'une potentielle infraction à la règle 22.19 de la CAJO.